

GRUE MOBILE - R483

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire et utiliser une grue mobile ou télescopique en toute sécurité, vérifier l'aptitude à la conduite de grues mobiles dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R483 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un camion équipé d'une grue mobile, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

PROGRAMME

PROGRAMME

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues mobiles :

- Contexte réglementaire,
- Instances et organismes de prévention,
- Devoirs et responsabilités,
- Technologie et connaissance des grues mobiles (terminologie, caractéristiques), structures, mécanismes (moteurs, freins), câbles,
- Organes de services et de commande,
- Dispositifs de sécurité,
- Notions élémentaires de mécanique, d'hydraulique, d'électricité, élingage (équilibre et nature des charges, répartition des forces, notion de centre de gravité),
- Technologie des accessoires de levage,
- Principe du mouflage,
- Angle d'élingage,
- Influence des angles,
- Règles de conduite et d'utilisation,
- Conditions de stabilité des grues mobiles (environnement, implantation, contraintes atmosphériques, connaissance et lecture des tableaux de charges),
- Vérification à la prise et en fin de poste,
- Gestes conventionnels et commandement,
- Consignes sur chantier.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues mobiles :

- Formation pratique,
- Opérations de prise et de fin de poste,
- Vérifications journalières,
- Mise en situation de la grue, prises, déplacements et déposes de charges, mouvements composés à vide et en charge,
- Manutention de charges diverses (pièces longues, ...), parcours en charge entre balises, maîtrise du ballant.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des grues mobiles.

CONDITIONS

Public visé : Être âgé de 18 ans au minimum.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 4 personnes

Durée totale : Débutant (14 jours soit 112 heures) / Confirmé (2 jours soit 24 heures).

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).